

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnalisé réservé d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e du contrôle de gestion, d'études et d'évaluation, ouvert au titre de l'affectataire AGENCE NATIONALE RECHERCHE, session 2020

Le Président Directeur Général de l'Agence Nationale de la Recherche,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, et modifiant le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2013 fixant les règles d'organisation générale, la composition des jurys et la nature des épreuves des recrutements réservés pour l'accès à certains corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture d'examens professionnalisés réservés pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnalisé réservé d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e du contrôle de gestion, d'études et d'évaluation, ouvert au titre de l'affectataire AGENCE NATIONALE RECHERCHE, au titre de l'année 2020 :

Madame GARNIER Martine, responsable de département scientifique, présidente, Agence nationale de la recherche, Paris.

Monsieur YOUSFI Cherif, directeur du conventionnement et du financement, vice-président, Agence nationale de la recherche, Paris.

Madame PIAZZA Beatrice, ingénieure de recherche de 2^{ème} classe, experte, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Madame DEVEZE-DELAUNAY Stephanie, ingénieure de recherche de 1^{ère} classe, Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Reche, Paris.

Monsieur SERRE Jean-Francois, adjoint au directeur des ressources humaines, Agence nationale de la recherche, Paris.

Monsieur MATISSE Francois, ingénieur d'études - classe normale, suppléant, Agence nationale de la recherche, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 15 septembre 2020

Le Président Directeur Général



Thierry DAMERVAL